

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

oOo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 26 Septembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 66 titulaires - 37 suppléants	Résultat du vote :
Délégués présents : 37 délégués (37 titulaires - 0 suppléant)	Voix Pour : 37
Dont membres votants à voix délibérative : 37 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 19 septembre 2023	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires : Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Bruneaux Henri, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Vérot Vincent.

Membres absents excusés : Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Blavet Gérard, Mr Davin Benoit, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Hoerter Michel, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lévêque Yves, Mme Pauly Brigitte, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents: Mr Adam Hubert, Mr Atzéni Frédéric, Mr Branquard André, Mme Devron Francine, Mr Duclos Dominique, Mr Haÿ Etienne, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mr Moysse Dominique, Mr Peugniez Michaël, Mr Simon André, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Frex Dominique.

Objet : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2022 – (RPQS 2022)	N° 2023 09 01
--	--------------------------

- Vu l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les dispositions de La Loi sur l'Eau et les Milieux aquatiques notamment son Décret du 02 Mai 2007,
- Vu le Décret N° 2015-1820 du 29 Décembre 2015 introduit par la Loi du 07 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,
- Le Président présente à l'assemblée le projet de rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable de l'USESA pour l'exercice 2022,

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président,

- Vu l'avis favorable exprimé par les membres du bureau en réunion du 12 septembre 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230926-20230901-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Publication : 29/09/2023

Certifié par le Président

DECIDENT :

- DE RENDRE un avis favorable sur le contenu du rapport qui vient de lui être présenté,
- DE VEILLER à sa communication auprès :
 - des services de la Préfecture,
 - des collectivités membres de l'USESA qui auront l'obligation de le présenter au sein de leurs conseils avant le 31 décembre 2023,
 - des Maires des communes de l'USESA
 - des délégués des communes de l'USESA dont présentation du rapport sera faite lors des réunions de secteurs,
 - des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

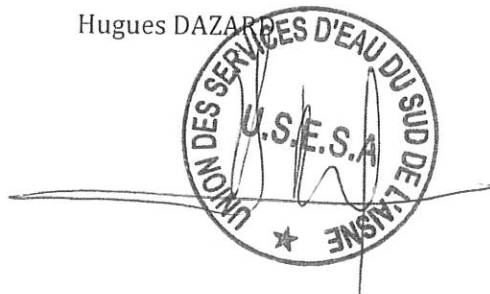
Dominique FREX



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230926-20230901-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2023

Publication : 29/09/2023

Certifié par le Président